

DOCUMENTS A FOURNIR POUR VOTRE DECLARATION FISCALE

1. Copie de la déclaration fiscale antérieure et de la taxation fiscale de l'année précédente.
2. Identifiants déclaration fiscale de l'année en cours.
3. Certificat de salaire et attestation quittance du contribuable et du conjoint.
4. Attestation 3^{ème} pilier A et/ou rachat du 2^{ème} pilier du contribuable et du conjoint.
5. Etat de fortune au 31 décembre (Suisse et étranger)
- Comptes bancaires, relevés portefeuille (actions, participations, cryptomonnaies), gains de loterie, etc.
6. Frais de tenue de comptes bancaires.
7. Bien immobilier. (Si propriétaire)
- Copie de l'acte notarié de votre bien, et questionnaire de la valeur locative rempli, valeur fiscale, adresse, année de construction, date d'occupation, taxe d'habitation.
8. Frais d'entretien de votre bien immobilier.
- Factures d'entretien, charges de copropriété, taxe foncière, assurance habitation, etc.
9. Attestation de dettes chirographaires et/ou hypothécaires, avec solde de la dette et intérêts payés au 31.12
10. Autres revenus : chômage, loyers locatifs, allocations familiales, rentes AVS / A I / Prestations Complémentaires, etc.
11. Attestation assurance vie, 3^{ème} pilier B (compagnie, primes payées et valeur de rachat)
12. Attestation fiscale d'assurance maladie et accident (Lamal et complémentaire)
13. Frais médicaux non remboursés par l'assurance maladie (Factures, calcul récapitulatif)
14. Frais de formation, perfectionnement, reconversion ou réinsertion.
15. Attestations de dons (organismes dont le siège est en Suisse uniquement), cotisations syndicales, versements aux partis politiques.
16. Personnes à charge (nom, prénom, date de naissance, adresse de domicile)
18. Frais de garde (factures ou justificatifs)
19. Enfants majeurs, que sont encore étudiants, joindre justificatif (certificat scolaire)

AUTRES RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIFS

Si vous êtes divorcé et/ou remarié, percevez-vous ou versez-vous des pensions alimentaires ?

- Si oui, quel est le montant de la pension ?
- Joindre copie du jugement de divorce.